

Calvaire de la Croix-du-Bois



Dès le XVI^e siècle il est présent mais au pluriel : "Les croix-de-Bois", signe évident que sur un espace rapproché elles sont plusieurs. Le cadastre de 1819 confirme ; près de trois siècles plus tard une maison isolée est désignée sous ce même nom.

Une croix : "La Croix-de-Bois" est attestée sur le plateau depuis la fin du XVIII^e siècle. Elle figure sur le plan d'intendance de Voisins (1787) à l'intersection entre le chemin de Voisins à Châteaufort, ancien CD 36, aujourd'hui rue aux fleurs.

Elle est certainement d'une taille importante car elle est notée comme repère sur la carte des Chasses du XVIII^e siècle. Dressée en limite des deux paroisses elle est à l'origine du nom de la propriété proche.

La grande maison du début du XX^e siècle construite sur Magny, en lisière du bois appelé encore au XVIII^e siècle «La garenne de Magny», a donné son nom à l'ensemble, les carrières et la forêt faisant partie de l'ensemble.

De cette croix isolée il ne resta aucune trace aujourd'hui, si ce n'est des lieux-dits au cadastre de Voisins. "La Croix du Bois" les "concessions à la Croix-du-Bois" et le "chemin de la Croix-de-Bois" appelé chemin de la "Croix-des-Bois" au cadastre de Magny (1819).

La croix récemment restaurée par l'ONF située en contre bas correspond donc à une croix différente de celle du plateau. Elle se dresse en effet en bordure de vallée sur le territoire de Magny-les-Hameaux.

Réédifiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle reçut alors le Christ en fonte restauré récemment. Une carte postale du début du siècle la représente tournée vers le village de Magny sur un espace alors dégagé et depuis gagné par la forêt.

Texte extrait de l'article "*La Croix-du-Bois à Magny-les-Hameaux*" du Bulletin Municipal N°15 - Janvier 1997